



PREAVIS MUNICIPAL N° 2017/05

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 383'000.00 TTC pour la construction d'une place de rebroussement et d'arrêt des bus devant le collège et de deux arrêts des bus sur la route du Borgeau

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La réorganisation des réseaux de lignes des transports publics permet enfin à notre Commune de bénéficier d'arrêts-bus dans le village. C'est la société CarPostal SA qui desservira ce nouveau parcours comprenant une station au centre du village et une sur la Route du Borgeau pour huit passages quotidiens dans chaque sens en semaine.

Il implique toutefois à la Commune d'aménager la voirie pour ces arrêts. En outre, celui situé au centre du village, à proximité du collège, constitue une extrémité de la ligne et il est donc nécessaire de prévoir une place de rebroussement à proximité.

Le rebroussement utilisant les routes communales existantes n'a pas pu être admis. Il rallongerait trop le parcours et comprenait des complications sur les chemins à emprunter.

L'option du demi-tour sur une place a donc été retenue.

La première variante étudiée consistait à utiliser la Route du Village et ses places adjacentes entre le bâtiment communal et la Brasserie du Jorat. Des essais effectués sur place, avec des bus de 12 m, ont montré que cette solution n'était pas satisfaisante. Elle peut être utilisée comme une option temporaire de dépannage mais pas définitive. Les inconvénients proviennent du manque d'espace qui engendre des conflits entre les piétons, les véhicules et les bus faisant demi-tour. La construction d'un quai de chargement est également difficile et le rebroussement de bus articulés de 18 m n'est pas possible. Ces bus ne sont pas prévus actuellement, mais pourraient l'être dans un cas de dépannage.

La solution retenue comprend une place de rebroussement et d'arrêt située devant le collège. Le préavis inclut aussi les deux arrêts situés sur la Route du Borgeau.

2. Description du projet

Place de rebroussement et d'arrêt du centre du village :

Le projet consiste à agrandir la place située devant le collège, en amont de la zone pavée et de l'autre côté du Chemin la Riaz.

L'agrandissement de l'autre côté du Chemin la Riaz est destiné à amorcer le demi-tour des bus et à les aligner sur le quai de chargement qui est prévu le long de la limite amont de la parcelle du collège. L'élargissement en amont de la place pavée se situe à l'emplacement de l'arrêt. Il constitue un espace suffisamment grand pour que le rebroussement des bus puisse ensuite être achevé sur la place existante.

La place est dimensionnée pour les bus articulés de 18 m.

La superstructure des nouvelles zones à aménager comprend une couche de base en enrobé bitumineux avec une résistance à la déformation très élevée afin de contenir les sollicitations de lourdes charges à vitesse réduite ou à l'arrêt. Une couche de roulement est prévue avec une pose différée d'une année.



Préavis municipal n° 2017/05 – demande de crédit de CHF 383'000.00 TTC pour la construction d'une place de rebroussement et d'arrêt des bus devant le collège et de deux arrêts des bus sur la route du Borgeau

La largeur et la hauteur du quai tiennent compte des dernières prescriptions pour les personnes à mobilité réduite.

La rampe d'accès à la salle communale est déplacée afin de libérer de la place pour la giration des bus. Son nouveau tracé permet également de diminuer sa pente.

Une nouvelle place d'arrêt des véhicules de livraison pour la salle communale est construite, en grilles-gazon, au pied de cette rampe.

Un abribus pour les personnes est prévu dans le prolongement du quai de l'arrêt-bus. Il est orienté afin de ne pas avoir son ouverture au sud-ouest, soit la direction d'où provient la majorité des précipitations.

Les 13 cases de stationnement blanches et les 5 cases jaunes dessinées sur la place doivent être déplacées et leur nombre diminué. Le projet les ramène à 11 blanches et 3 jaunes. En compensation 2 cases en grilles-gazon sont créées de l'autre côté du Chemin la Riaz.

Arrêts-bus sur la Route du Borgeau :

Seuls des quais d'attente sont aménagés sur ces arrêts. Ils sont matérialisés par des petits tronçons de trottoir sur la largeur à disposition entre la route et les aménagements privés.

Le trottoir situé sur la voie sud-nord empiète sur une parcelle privée et implique l'inscription d'une servitude.

3. Travaux complémentaires

Réfection du Chemin la Riaz :

La partie du Chemin la Riaz située entre la place du collège et la place de rebroussement est réfectionnée dans le cadre de ce projet. Outre l'opportunité d'étendre le périmètre de rénovation des routes et chemins actuellement en cours de travaux, il s'agit de renforcer la superstructure de la chaussée à un endroit où les sollicitations des bus en manœuvre de rebroussement seront élevées.

Remplacement de la canalisation d'évacuation des eaux claires :

Sur le tronçon du chemin La Riaz, il est décidé de remettre à neuf le collecteur d'évacuation des eaux claires ainsi que les grilles de chaussée. A noter que le remplacement de la conduite d'eau potable était inclus dans le préavis de la Route du Village, avec la réfection de la chaussée uniquement sur l'emprise de la fouille.

Place pavée du collège :

Selon les essais de portance et l'analyse de la superstructure effectués sur le solde de la place où les bus vont rouler, la situation est plus incertaine. Il ne semble pas nécessaire, pour des bus de 12 m, de devoir réfectionner cette place qui devrait pouvoir supporter, à court terme, cette surcharge. Par contre, sa reconstruction s'avèrera nécessaire si des bus articulés devaient y transiter.

La rénovation différée de cette place n'impliquant pas de surcoût important par rapport à des travaux réalisés conjointement à ceux du présent projet, nous avons décidé de ne pas les y inclure. Elle sera entreprise en fonction d'une éventuelle modification du type de bus ou si une dégradation contredisant les constats actuels apparaissait quand même.



Préavis municipal n° 2017/05 – demande de crédit de CHF 383'000.00 TTC pour la construction d'une place de rebroussement et d'arrêt des bus devant le collège et de deux arrêts des bus sur la route du Borgeau

Accès au champ de la parcelle communale n° 42 :

Dans le cadre des travaux de terrassement de la place de rebroussement sur la parcelle communale n° 42 en face du collège, un passage sera aménagé afin de rendre accessible le solde de cette parcelle pour le parcage de véhicules lors de manifestation à la salle communale. Environ 23 automobiles pourront y stationner.

Eclairage :

Le préavis inclut un poste « électricité » destiné à un éclairage du quai et de l'abribus.

4. Coûts des ouvrages (annexe 2)

Les coûts des ouvrages sont estimés sur la base de prix unitaires appliqués notamment sur le chantier de la Route du Village en cours de réalisation.

Leur résumé est le suivant :

Description	Montant [CHF.]
A. TOTAL - GENIE CIVIL	248'330.00
B. TOTAL - ETUDE ET DIRECTION	35'280.00
C. TOTAL - PRESTATIONS SPECIALES	18'000.00
D. TOTAL - ELECTRICITE	6'000.00
E. TOTAL - ABRI-BUS	25'000.00
F. TOTAL - MARQUAGE ET SIGNALISATION	5'000.00
TOTAL TRAVAUX ET PRESTATIONS	337'610.00
TRAVAUX DIVERS ET IMPREVUS (env. 5 %)	17'020.00
MONTANT TOTAL (HT)	354'630.00
TVA 8 %	28'370.00
MONTANT TOTAL (TTC)	383'000.00

5. Financement

Le montant des travaux sera financé tout ou partie par un crédit aux meilleures conditions du marché et pris en charge par les comptes communaux suivants :

compte	Description	Montant [CHF.]
430.501.00	INFRASTRUCTURE ROUTIERE	310'000.00
460.501.00	EAUX USEES ET EAUX CLAIRES	66'500.00
430.501.00	ECLAIRAGE PUBLIC	6'500.00
	TOTAL DEMANDE DE CREDIT	383'000.00

La dépense totale sera amortie au fur et à mesure des possibilités des comptes communaux, avec durée maximale d'amortissement de trente ans.

CONSTRUCTION D'UNE PLACE DE REBROUSSEMENT ET D'ARRET DES BUS

PROJET D'EXECUTION

SITUATION 1:200




















Pierre-André Nicod

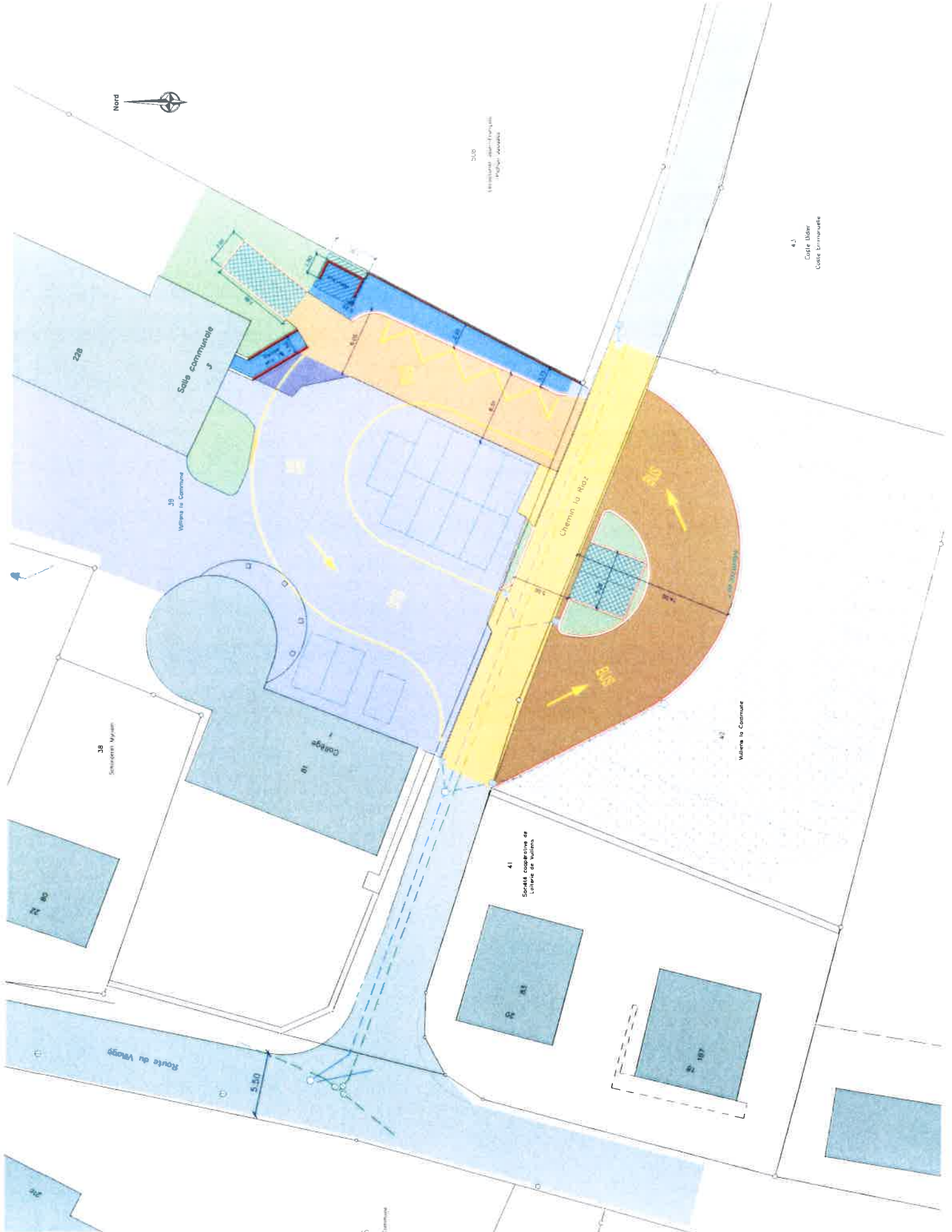


NPPR INGÉNIEURS ET
GÉOMÈTRES SA
NICOD - PERRIN - PARISOD - REY
Ch. Crêtiau-Sacré CP 186 1510 Orsion
Tél. 021 545 13 86 nicod@nppr.ch

DATE	19 09 2017	DESSIN	AP
MODIFICATIONS	ECHELLE 1:200		
A			
B			
C	PLAN N° 23'019-22-11		
D			

LEGENDE :

-  Chaussée existante ou en construction
-  Trottoir existant ou en construction
-  Place pavée existante
-  Place de rebroussement ou élargissement en enrobé bitumineux projeté
-  Place d'arrêt des bus en enrobé bitumineux projeté
-  Place pavée projetée (pavés à emboîtement h=10 cm)
-  Grilles-gazon projetées
-  Trottoir ou quai de chargement (H=16 cm) projeté
-  Abri-bus projeté
-  Case de stationnement projetée
-  Zone de verdure
-  Régalage du terrain pour parcage lors de manifestation
-  Bordure haute projetée
-  Ligne de pavés projetée
-  Mur ou muret préfabriqué projeté
-  Canalisation d'eau claire existante
-  Canalisation d'eau claire projetée
-  Drainage projeté
-  Regard / grille



20.00
Vestibule allongé
Poutre d'accès

4.3
Cote d'acier
Cote terminale

228
Salle communale

35
Vallère la Commune

38
Société coopérative de Laiterie de Vallère

Garage

41
Société coopérative de Laiterie de Vallère

42
Vallère la Commune

Route du Village

Chemin la Riaz

